

« Résoudre le problème de la non-observance thérapeutique serait plus efficace que l’avènement de n’importe quel progrès médical »

(Adherence to long-term therapies: evidence for action, Organisation Mondiale de la Santé, 2003)

Faits & chiffres sur l’adhésion thérapeutique

En 2015, près de 5 millions de Belges prenaient au moins un médicament de façon chronique (hors contraceptifs).¹

De quelle ampleur est le phénomène de **non-adhésion thérapeutique** dans notre pays ? Une étude observationnelle réalisée il y a 4 ans dans une petite centaine de pharmacies a démontré que **48%** des patients atteints de Bronchite Pulmonaire Chronique Obstructive (BPCO) ne suivaient pas correctement leur traitement.² De petite taille et limitée à une seule pathologie, cette étude livre toutefois un pourcentage de non-adhésion très similaire à ce que l’on retrouve dans de très nombreuses études scientifiques sur le sujet.³ L’Organisation Mondiale de la Santé estime ainsi que, dans les pays développés et pour l’ensemble des pathologies concernées, près d’**un patient chronique sur deux** ne suit pas correctement le traitement prescrit.⁴ Cette mauvaise adhésion est particulièrement élevée pour les pathologies dites asymptomatiques, où le patient ne ressent pas de symptôme (diabète, hypertension, asthme, ostéoporose, ...) :

- ⊗ 50% des patients prenant un antihypertenseur auront arrêté de le prendre dans un délai de 1 an.⁵
- ⊗ Au bout d’un an, 50% des patientes auront arrêté de prendre leur traitement hormonal substitutif.⁶
- ⊗ Le taux d’observance pour 4 catégories de médicaments (aspirine, bêtabloquants, IECA et statines) utilisés dans les maladies cardiovasculaires s’élève à 54 % après 1 an.³

A l’échelle mondiale, on estime que les coûts évitables liés au manque d’adhésion thérapeutique dépassent les 470 milliards de dollars, soit environ 8% des dépenses de santé annuelles.⁷

S’il est clair que chiffrer les coûts évitables liés au manque d’adhésion thérapeutique dans notre pays relève du fantasme, il est tout aussi évident que ces coûts sont considérables : gaspillage des médicaments non utilisés, consultations et examens médicaux complémentaires, mise en place de traitements plus lourds, hospitalisation de patients,... Au-delà d’une réduction de ces coûts directs et indirects, susceptibles d’avoir un impact négatif sur la qualité des soins (les moyens ainsi dépensés ne peuvent être mobilisés ailleurs), l’amélioration de l’adhésion thérapeutique a d’abord et avant tout un impact significatif sur la qualité et l’espérance de vie du patient. Une méta-analyse étudiant le lien entre adhésion et mortalité a ainsi montré qu’une bonne observance au traitement **réduisait de moitié la mortalité** dans le cadre des maladies cardiovasculaires.⁸ *Le jeu en vaut donc clairement la chandelle !*

Références

¹ Source : APB Statistics, 2016. - ² *Médicaments à inhaler et observance thérapeutique : conseil et accompagnement en pharmacie*. J. Pharm. Belg. 2012 ; 94 (1) : 4-7. - ³ Voir notamment « *Observance des traitements médicamenteux en France* », Rapport de l’Académie nationale de Pharmacie, 15 décembre 2015. - ⁴ *Adherence to long-term therapies. Evidence for action*, Organisation Mondiale de la Santé (2003). - ⁵ Voir notamment « *Conception d’ateliers pédagogiques transversaux d’Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) sur le thème du médicament : d’une déclinaison pour différentes pathologies à la création d’un module de formation des étudiants de Pharmacie à la pratique des entretiens pharmaceutiques et de l’ETP.* », Thèse de Doctorat de Pharmacie, Université Lorraine, octobre 2014. - ⁶ *Ostéoporose : que faire pour favoriser l’observance thérapeutique ?* J. Pharm. Belg. 2015 ; 97 (3) : 4-13. - ⁷ « *Adhésion: les prestataires de soins doivent faire mieux* », Interview du Prof. Bernard Vrijens, Annales Pharmaceutiques Belges, novembre 2015, pp. 24-27. - ⁸ *A meta-analysis of the association between adherence to drug therapy and mortality* BMJ, 2006; 333:15.

A propos de l’APB

L’Association Pharmaceutique Belge (APB) est la fédération nationale regroupant les unions professionnelles belges des pharmaciens d’officine indépendants. A ce titre, elle représente environ 90% du corps pharmaceutique en Belgique. L’APB soutient ses membres dans leur pratique quotidienne, tout en développant et valorisant l’exercice libéral de la profession de pharmacien indépendant. L’APB a pour mission de stimuler, développer et promouvoir la valeur ajoutée du pharmacien d’officine au bénéfice de la santé et des intérêts du patient de manière à contribuer à une meilleure santé publique.

Pour en savoir plus, consultez www.apb.be.